

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DIMANCHE 07 NOVEMBRE 2010

Le 7 novembre 2010, à 9 heures, les présidents des sociétés de tir de la Ligue Régionale de Tir de Franche-Comté à jour de leur cotisation se sont réunis à la salle de la mairie de MELISEY (Haute-Saône) sur convocation écrite du secrétaire général, Monsieur Georges MOURAND, en date du 6 octobre 2010.

Cette assemblée générale ordinaire est présidée par Monsieur Jean VIEILLE-PETIT, président de la ligue de Franche-Comté assisté du secrétaire général, Monsieur Georges MOURAND et du trésorier général, Monsieur Roland KELLER.

Après avoir salué les membres présents, et en particulier Madame Marie Ange MAIROT 1^{ère} adjointe, et Monsieur Jean-Claude AYALA Président du C.D.O.S. 70 et membre du comité directeur du CROS, le président, Monsieur VIEILLE-PETIT, excuse Madame la Directrice Régionale de Jeunesse et Sports, Madame la Directrice Départemental de Jeunesse et Sports 70, Monsieur Le Président du Conseil Général de Haute Saône, Monsieur LAURENCE Daniel membre du CROS de F-C.

Madame Marie Ange MAIROT, 1^{ère} Adjointe, prend la parole ayant des impératifs d'emploi du temps :

« Bonjour et bienvenue à tous et à toutes dans notre belle salle décorée comme vous pouvez le constater aux couleurs du F-C Sochaux. Tout d'abord je vous prie d'excuser Monsieur le Maire retenu par d'autres obligations. C'est toujours un honneur pour nous d'accueillir une assemblée régionale dans notre commune et nous en sommes fiers. Cette commune que je vais vous présenter, chef lieu de canton faisant partie de la haute vallée de l'Oignon, a encore ce qui est rare aujourd'hui de nombreux commerces et industries, cellules médicales et de soins que nous allons essayer de garder ce qui sera peut être difficile. Notre village de 1700 habitants environ compte 27 associations avec un tissu associatif où les jeunes s'investissent ce qu'il faut souligner. Nous avons également une zone de loisirs " La Prague" avec bassin très fréquenté l'été même par des Francs Comtois du pays de Montbéliard et même au-delà, et des Vosgiens. Quelques dépliants de l'Office du tourisme sont à votre disposition pour vous inciter à revenir chez nous. Maintenant je vais vous laisser à votre assemblée générale que je souhaite très constructive, et merci d'avoir choisi MELISEY, merci. »

Le président remercie Madame la 1^{ère} adjointe en son nom et au nom de la Ligue de Tir de F-C et lui remet la médaille d'honneur de la LIGUE.

Il donne la parole à Monsieur MOURAND, secrétaire général afin qu'il procède à l'appel des sociétés. Sur les 51 clubs que compte la ligue au 31 août 2010¹, 39 sont présents ou représentés, pour un total de 110 voix sur 125. Le quorum est atteint, et l'assemblée générale peut valablement délibérer sur l'ordre du jour énoncé dans la convocation précitée.

I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2009

En l'absence de remarque particulière le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II. NOMINATION DES ASSESSEURS

A l'unanimité des présents, Madame Michelle GIGON, Messieurs Jean-Claude DIRAND, Michel SOMACAL, Gérard QUIRIN sont nommés en qualité d'assesseurs.

III. DÉSIGNATION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES POUR LA SAISON 2009-2010

A l'unanimité des présents, Monsieur Jean-Claude DIRAND, vérificateur aux comptes pour la saison précédente, est reconduit dans ses fonctions et sera assisté de Monsieur Yves GOUVIER nommé.

IV. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Je tiens à commencer mon rapport moral en ayant une pensée émue pour tous ceux qui nous ont quitté au cours de la saison sportive qui vient de s'écouler. Que leurs proches soient assurés que nous partageons encore la peine qui les a frappés si douloureusement. Je vous demande de vous lever et de respecter une minute de silence à leur mémoire. Merci.

J'ai aussi une pensée pour tous les licenciés ou leurs parents, qui ont eu à lutter ou qui luttent encore contre la maladie. Je leur souhaite un prompt rétablissement et une guérison aussi rapide que possible.

Je tenais maintenant à mettre en relief certains de nos licenciés qui ont reçu des récompenses méritées pour leur engagement en tant que dirigeants sportifs, bénévoles dans les associations et bien souvent les deux à la fois.

Une pluie de mérites fédéraux est venue récompenser tout le travail effectué par les personnes suivantes :

Mérite fédéral de Bronze – grade de chevalier

- *Mme VETTORETTI Micheline,*
- *MM. DROUHOT Dominique, GUY Pierre et GRUET-MASSON Aimé*

Mérite fédéral d'Argent – grade d'officier

- *Moi-même*

Mais la plus haute récompense décrochée cette année l'a été par Yves Gouvier, mon prédécesseur, qui a reçu la médaille d'OR de la Jeunesse et des Sports. Cette médaille lui a été remise dans les salons du Conseil Régional de Franche-Comté par Vincent Fuster, président du Comité Régional Olympique et Sportif.

Suite aux assemblées générales des sociétés de tir, un certain nombre de nouveaux présidents voire présidentes, ont accepté une mission qui n'est pas de tout repos. Je voudrais les remercier pour cet engagement, et les accueillir officiellement aujourd'hui. Je vous remercie de les applaudir chaleureusement.

Je vais maintenant vous parler du démarrage du logiciel ITAC (gestion Internet du Tir, des Avis préalables et des Cartes découverte) qui avait la lourde charge de révolutionner le travail des dirigeants de club.

L'ambiance très particulière qui a régné toute la saison dernière à la F. F. Tir pouvait me faire craindre le pire pour la mise en service de ce nouveau logiciel. Heureusement, une disposition adoptée en assemblée générale fédérale nous a permis de démarrer « à titre expérimental » la saison 2010-2011 en utilisant ce nouvel outil.

J'ai personnellement assuré des formations à destination des clubs de la région, à raison d'une séance par département et d'une séance de rattrapage à la demande de certains d'entre vous. Je remercie les membres du comité directeur, les correspondants locaux, et les personnes qui nous ont fourni les locaux, de nous avoir permis de mener à bien cette mission. La ligue de Franche-Comté était une ligue « pilote », et nous avons pu tester l'application de février à juillet 2010 environ. Cette phase de tests nous a permis de faire corriger certaines anomalies et de proposer une application, certes encore perfectible, mais néanmoins utilisable pour le démarrage prévu fin août.

L'application nous permet de saisir les nouvelles licences, de renouveler les anciennes, et de modifier les données personnelles des licenciés. Les modifications impossibles à saisir directement ont fait l'objet de demandes en ligne qui ont été exploitées très rapidement par la F. F. Tir.

Après une période de flottement, l'impression et l'envoi des nouvelles licences plastifiées ont atteint leur rythme de croisière, et on peut recevoir le jeudi les licences validées le week-end précédent.

Je dois me rendre prochainement à la F. F. Tir pour une réunion de la commission « informatique » qui nous permettra de faire le bilan du démarrage d'ITAC. J'informerai mes collègues des petits et gros désagréments subis par certains d'entre vous afin de faire rectifier certains choix qui me ou vous semblent inappropriés.

Les présidents de club ont exprimé le souhait que les courriers ne soient pas mis sous enveloppe pour éviter d'avoir à les sortir afin de les tamponner et signer, et éventuellement de coller les licences à l'envers.

Le choix du mode d'expédition me semble particulièrement risqué car les licences d'un club jurassien auraient été remises à un illustre inconnu. Il serait normal que les envois soient assurés, et que les courriers soient délivrés par un agent assermenté de la poste.

Si vous avez d'autres propositions, je vous encourage à me les envoyer le plus rapidement possible. Je ne vous garantis pas qu'elles seront toutes suivies d'effet, car il faudra souvent faire des choix entre des demandes très souvent en opposition entre elles.

Sur le site fédéral, vous avez pu lire un document qui contient des réponses à certaines questions posées par des licenciés ou des dirigeants d'association. Je vais simplement vous lire les passages les plus importants, et je vous encourage à lire le document dans son intégralité, si vous ne l'avez pas déjà fait.

Et enfin je rappellerai simplement aux présidents des clubs que leur choix de mode de fonctionnement pour ITAC est valable pour la saison complète, et qu'ils devront me faire connaître en juillet - août 2011 quel mode ils souhaiteront pour la saison 2011-2012. J'espère que les clubs qui n'ont pas eu l'audace de choisir l'option « tout ITAC » cette saison, rejoindront les précurseurs qui semblent particulièrement satisfaits du logiciel.

Je souhaite ardemment que nous puissions rapidement demander les avis préalables en ligne, il ne reste plus qu'à obtenir l'aval du ministère de l'Intérieur. Cela nous simplifiera considérablement la tâche. Ce sera ma conclusion concernant ce chapitre consacré à ITAC.

Je vais maintenant aborder le sujet sensible des subventions et aides diverses qui permettent à tous nos clubs de compléter les maigres recettes de notre sport.

La Réforme Générale des Politiques Publiques, la fameuse RGPP, va bouleverser le fonctionnement actuel de traitement des dossiers du CNDS.

En effet, il est probable que les clubs ne pourront plus faire une demande individuelle, car il nous a été demandé de trouver une solution pour limiter le nombre de dossiers pour chaque sport. La solution envisagée est la création de « têtes de réseau » qui présenteraient des fiches d'action (une ou plusieurs par club) soit au niveau « ligue », soit au niveau « comité départemental ».

Je pense que la formule actuelle sera reconduite pour 2011, mais il faudra que la ligue régionale et les 4 comités départementaux se rencontrent pour décider de la méthode de fonctionnement à adopter pour les années suivantes.

Les formes diverses de demandes d'aides (courrier ou mail, avec ou sans budget prévisionnel,...) que les clubs adressaient à la ligue tout au long de l'année entraînaient des retards dans leur traitement. Le comité directeur a décidé de mettre à votre disposition un imprimé que vous pourrez télécharger ultérieurement sur le site internet <http://www.liguetirfc.info>.

Tous les dossiers devront être remplis intégralement, et les pièces réclamées jointes à la demande. Tous les documents devront nous parvenir avant le 15 mars pour être étudiés par le comité directeur. Nous nous engageons à vous informer de la suite donnée à votre demande, qu'elle soit positive ou négative.

A titre d'information, vous devez savoir que nous acceptons de verser une aide de 10% des sommes réellement dépensées, mais plafonnée à 600 euros. Cette somme est versée directement au club dès que celui-ci nous a envoyé la (ou les) facture(s) acquittée(s).

J'ai actuellement en ma possession deux demandes d'aides en instance

- *Le club de tir du Fort la Chaux*
- *L'école de tir de Vesoul*

Si vous pensez avoir été oubliés dans cette liste, vous voudrez bien m'en informer rapidement. Pour votre information, le précédent comité directeur avait décidé de verser 2 000 euros pour la ciblerie de la société de tir de la Miotte. Nous nous engageons à assurer le paiement de la somme promise.

Pour favoriser le travail des clubs, nous avons sollicité la communauté d'agglomération belfortaine qui souhaitait offrir des ordinateurs qu'elle a remplacés cette année. Elle nous a remis quatre PC de bureau (unité centrale + clavier + écran + souris + windows XP). Je la remercie pour cette initiative qui nous permet de recycler intelligemment ce matériel.

Trois clubs ont fait une demande d'attribution :

- *La société de tir du Jura*
- *La société de tir d'Hérimoncourt*
- *La société de tir de Montbéliard*

Il reste un ordinateur disponible, faites-vous connaître rapidement.

De plus, je souhaiterais que tous les clubs intéressés par ce type de matériel, ancien mais suffisant pour les travaux de bureautique, se fassent connaître auprès du secrétaire général. En effet, nous pourrions renouveler la demande chaque année et satisfaire éventuellement vos besoins en informatique.

Je vais maintenant vous présenter la lettre que j'ai adressée le 2 novembre aux Députés francs-comtois, membres de la « commission des lois » ou du groupe « Chasse » de l'Assemblée Nationale. Certains présidents de club m'ont informé qu'ils en avaient fait de même. Il fallait effectivement leur faire prendre conscience que certains articles qualifiés de gadget n'allaient pas dans le sens de la simplification, but premier de ce projet de loi.

A priori, nous avons été entendus puisque le Comité Guillaume Tell nous a informés du retrait des articles concernés dans le projet de loi par communiqué de presse du 5 novembre. Espérons que ces idées ne ressortiront pas dans un futur proche.

Je vous rappelle que certains clubs n'ont pas encore fait homologuer leurs installations, par négligence des dirigeants de l'association ou de la ligue. Voici la liste inchangée par rapport à 2009.

1. 23 25 002 S.T. LA COMBE
2. 23 25 006 TIR SPORTIF FESSEVILLERS
3. 23 25 012 LA GACHETTE D'OR
4. 23 25 050 C.T. LAVIRON
5. 23 25 160 S.T. ORNANS
6. 23 25 245 S.T. MOUTHE
7. 23 39 005 A.T. SPORTIF CHAMPAGNOLE
8. 23 39 006 S.T. SALINS LES BAINS
9. 23 39 007 ARBOIS TIR SPORTIF
10. 23 39 025 C.S. SAN CLAUDIENNE
11. 23 70 002 C.T. CARABINE LURE
12. 23 70 003 ECOLE DE TIR BT ROCHE MOREY
13. 23 70 004 ASS. TIREURS SAONOIS
14. 23 70 125 S.T. LA MONTIGNOTTE

J'encourage les personnes qui m'en ont déjà fait la promesse, de boucler ces dossiers au cours de la saison sportive en cours.

Sans empiéter sur le futur compte-rendu sportif à venir, je voudrais vous annoncer la liste des sportifs francs-comtois qui participeront à la réception organisée par le CROS de Franche-Comté le mercredi 17 novembre 2010 à Besançon.

Ils ont été retenus pour leurs podiums réalisés lors des championnats de France pour les dames et seniors, et lors des championnats internationaux pour les juniors, dames et seniors.

La délégation des tireurs sera composée de

- *Mlle DUVAL Aurélie (S.T. Audincourt - 25)*
- *MM. BIDALOT André et Georges, RUDZINSKI Gérard (U.S. Baume les Dames - 25)*
- *M. KOVALENKO Emilien (S.T. Bavans - 25)*
- *M. MEYER Jean (Ball Trap Club Jurassien - 39)*
- *M. DEUSCHER Cyril (C.T.S.V. Ecot - 25)*
- *Mme SUIF Régine (S.T. La Miotte - 90)*
- *Mlle GIGON Marie-Laure (A.T.P. Maîche - 25)*
- *Mlle EVESQUE Emilie, MM. BESSOT Maxime et Pierre, MONNIER Jérémy et ROSENFELD Martin (S.T. Pontarlier - 25)*
- *M. LUCOT Bernard (Val de Saône - 70)*

- *M. COMBE DANY Christophe (Ecole de Tir de Vesoul - 70)*

Je tiens à leur rappeler qu'ils doivent impérativement répondre à leur invitation personnelle, et indiquer s'ils seront présents ou représentés. Bravo à tous pour leurs très beaux résultats et je leur souhaite de compléter leur collection de médailles au cours de la saison qui a déjà bien commencé pour certains.

Notre ligue a participé à deux matchs depuis le début de la saison. L'équipe qui a fait le déplacement dans le lyonnais a eu la courtoisie de laisser la victoire aux organisateurs. Et lors du match triangulaire entre la Franche-Comté, la Lorraine et le Nord – Pas-de-Calais, nous n'avons laissé aucune chance aux deux autres ligues. La Franche-Comté courrait après cette coupe depuis 5 ans, nous disions tous « un jour je l'aurai » et cette année nous l'avons eue. J'ai l'honneur de vous présenter le trophée qui nous a remplis de joie et de fierté. Bravo à tous les sélectionnés de ces équipes, et merci pour leur investissement aux responsables des délégations : MM. PACHECO Fernand et PETETIN Michel.

Et je terminerai ce long discours en vous projetant les 60 cartons du match de Jérémy MONNIER, lors du championnat départemental – carabine 10m, et tiré à Besançon dans des conditions climatiques proches de celles de la Sibérie. Cela ne l'a pas empêché de réaliser une performance digne des plus grands champions internationaux.

Il avait été décidé de remettre les récompenses des Ecoles de Tir après les compétitions, mais il y a de moins en moins de personnes à la fin des compétitions et une étude sera faite pour une remise lors de la journée des récompenses.

Cette année Jérémy Monnier nous a demandé à faire son stage d'entraîneur dans notre ligue. Ceci étant permis puisqu'il étudie à l'INSEP. Environ une centaine d'heures rémunérées 2,75 € de l'heure.

Le rapport moral du président est adopté à l'unanimité.

V. INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL

Pour l'année écoulée le nombre des licences est de 3025, +149 par rapport à l'année précédente. Ce matin nous avons 2654 licences validées soit 96,73%.

Lecture du bilan financier avec explications pendant que le Trésorier adjoint, Monsieur Michel HINTZY présente les tableaux financiers.

VI. RAPPORT FINANCIER, VÉRIFICATION DES COMPTES ET BUDGET PRÉVISIONNEL

Le montant des produits d'exploitation s'élève à 205 159,52 € et le montant des charges à 205 516,86 €. Compte tenu d'un total de produit financier évalué à 1 116,17 €, le bénéfice en fin d'exercice s'élève à 758,83 €.

Le montant des chèques émis sur l'exercice 2009-2010 et non débités au jour de clôture de l'exercice (31 août) s'élevant à 6 181,21 €, le Trésorier Général Monsieur Roland KELLER réitère sa demande d'encaisser les chèques dès réception.

L'un des vérificateurs aux comptes, Monsieur Philippe OUDOT, donne lecture du rapport établi conjointement avec Monsieur Jean-Claude DIRAND à l'issue de leur mission de vérification des comptes.

Monsieur KELLER poursuit son intervention en donnant lecture du budget prévisionnel qui, en l'absence de remarque importante, est adopté à l'unanimité.

Explication du Président sur le dépassement de budget sur le poste arbitrage :

- Formation de nouveaux arbitres
- Convocation de ces nouveaux arbitres en double avec les anciens
- Mauvaise gestion des Indemnités kilométriques et des repas

L'arbitre responsable de la compétition validera les frais avant que le club ne défraie les arbitres. Un recadrage en Comité Directeur a été fait. Les clubs organisateurs doivent impérativement communiquer les horaires de tir aux responsables CGS et Arbitrage.

Les montants des frais de déplacements fédéraux ont été modifiés : repas = 20€, IK = 0,35€ et nuitée = 45€. Il a été décidé que si le montant des nuitées n'étaient pas suffisants dans certain cas exceptionnels de s'aligner sur les tarifs des hôtel IBIS qui ont des tarifs particuliers pour les sportifs en W-E.

La bonne tenue des comptes et la présence des pièces justificatives constatées par ces vérificateurs conduisent l'assemblée générale à adopter à l'unanimité les comptes de l'exercice écoulé et à donner quitus au trésorier et à son adjoint pour leur gestion.

Le Trésorier Général remercie l'assemblée et donne lecture du rapport du Commissaire aux Comptes, Monsieur GRANDGUILLAUME qui certifie l'exactitude des opérations financières.

VII. ÉLECTIONS

Chaque président de club, ou son représentant, se voit remettre en fonction du nombre de voix détenues, des bulletins de vote concernant la désignation des deux représentants de la ligue à l'Assemblée Générale Fédérale. Monsieur MOURAND rappelle brièvement le déroulement du scrutin.

1. Désignation de deux représentants de la ligue à l'Assemblée Générale Fédérale

Pour cette élection, quatre licenciés se sont portés candidats : Monsieur Roland KELLER, Monsieur Georges MOURAND, Monsieur Fernand PACHECO et Monsieur Jean VIEILLE-PETIT.

Résultats :

Suffrages exprimés : 106

| | |
|---------------------------------------|------------------|
| Monsieur Jean VIEILLE-PETIT : 92 voix | Titulaire |
| Monsieur Roland KELLER : 82 voix | Titulaire |
| Monsieur Fernand PACHECO : 49 voix | Suppléant |
| Monsieur Georges MOURAND : 25 voix | Suppléant |

Le nombre de voix cette année de la ligue est de 9 (plus de 3 000 licenciés).

VIII. INTERVENTIONS DES PERSONNALITES PRESENTES

Monsieur Jean-Claude AYALA Président du CDOS 70 et membre du Comité Directeur de Comité Régional Olympique et Sportif (C R O S)

Monsieur le Président, Mesdames Messieurs les Présidents de clubs, chers amis, je voudrais tout d'abord vous remercier de votre aimable invitation. Cette année c'est la Haute Saône qui vous accueille et la 1ère adjointe de Mélisey qui n'a pas pu rester jusqu'au bout l'a fait de manière fort sympathique et volontaire en accueillant le mouvement sportif.

Cette Assemblée Générale, je voulais vous dire : qu'elle se passe très, très bien, la qualité des rapports proposés et la qualité des questions posées, c'est tout du positif et cela ne se passe pas toujours comme ça dans les Assemblée Générale et l'on peut que s'en féliciter. Le mouvement sportif au niveau du tir fonctionne très, très bien et essaie de positiver les choses pour avancer dans le même sens. Pour fonctionner il faut un vrai dirigeant, je fais un clin d'œil à l'ancien, qui n'a pas l'air si ancien que ça. La dernière A G en Haute Saône c'était lui qui présidait et maintenant qu'il t'a passé le pouvoir, soit il t'a formé soit tu apprends vite. Donc bravo Monsieur le Président pour la façon dont vous gérez votre Assemblée Générale et elle se passe en toute amitié dans le mouvement sportif.

Un clin d'œil à notre trésorier Roland qui pousse un petit coup de gueule de temps en temps, c'est sa nature s'il ne le poussait pas il ne serait pas content et personne ne rirait. Je le retrouve au C R O S toujours fidèle au poste pour travailler ensemble et j'ajoute qu'il aime bien la troisième mi-temps. Avec l'ancien président nous avons eu de sérieux démêlés sur les terrains, mais le sport a forgé notre amitié et il faut s'en réjouir.

Pour revenir à des choses plus sérieuses, je ne vais pas être très long dans mes propos, mais je voudrais revenir sur deux, trois points. Coté fonctionnement rien à dire ça fonctionne très bien, et aux questions posées, des réponses données, une trésorerie saine et à la 1ère question posée tout à l'heure: Il vaut mieux avoir un petit matelas en cas de pépin surtout bien géré. Ce qui n'est pas le cas de tout le monde.

A une autre question posée tout à l'heure au niveau du fonctionnement le FNDS transformé depuis deux années en CNDS, le FNDS nous apportait quand même de la trésorerie comme il nous en apporte encore aujourd'hui mais il y avait un décalage dans le temps, c'est à dire quand on montait le dossier en avril les sous n'arrivaient presque que quand on montait le dossier suivant. Le CNDS de niveau national que nous avons défendu avec le mouvement sportif pour vos problèmes journaliers. Nous, nous sommes aperçu que dossiers en avril, commission régionale fin mai et arrivée de l'argent dans les clubs fin juillet, c'est une très belle chose pour pouvoir recommencer sans problème la nouvelle saison. Un petit changement depuis l'année dernière, on a parlé de la R G P P on ne va pas revenir en arrière, c'est les groupements de moyens donc maintenant il n'y a plus de Jeunesse et Sports dans les départements, mais une direction régionale, et dans les départements une Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population (D D C S P P) qui regroupe maintenant: Jeunesse & Sports; la DASS ; et les Services Vétérinaires. Cette réunion de politiques demande également un regroupement de moyens et comme le soulignait le président tout à l'heure, si je prends l'exemple de la Haute Saône ou nous avons joué le jeu à fond de 220 dossiers CNDS l'année passée et avec les regroupements de moyens c'est à dire les têtes de réseaux qui sont les Comités Départementaux et les Ligues qui peuvent être têtes de réseaux nous sommes descendu à 110 dossiers. Contrairement à certains départements qui n'ont pas voulu s'engager complètement. De toute manière obligatoire en 2011 ou il n'y aura plus qu'une tête de réseau. Vous aurez toujours un dossier à remplir qui transitera par la tête de réseau qui vous reversera les fonds et ça fera moins de dossiers; En Haute Saône nous arriverons vers 70 dossiers Dans les autres départements cela baissera également dans la même proportion.

Voilà ce que j'avais à vous dire, tout en travaillant vous êtes la représentativité de vos départements, en vous remerciant encore d'avoir fait le déplacement Ceux qui viennent de Saint Claude sont les plus lointains, c'est bien d'avoir une plaque tournante chaque fois dans un département différent ce qui fait que tous les 4 ans on revient à la même position mais pour fonctionner l'intérêt général du sport passe par vous même qui êtes là

aujourd'hui s'il n'y a pas de clubs il n'y a pas de base, pas de Comité Départemental, pas de Ligue et encore moins de haut niveau en haut de la pyramide c'est à dire de la fédération? La fédération est une chose, on attend des directives de nos fédérations pour marcher tous dans le même sens, puis parfois on en a un peu raz le bol d'être dicté et on aime bien fonctionner par nos propres moyens parce que vous êtes des gens qui sont formés. Vous formez un réseau ce qui permet lorsque vous organisez une compétition de la gérer complètement donc c'est à chaque département, à chaque Ligue de former l'encadrement nécessaire pour pouvoir travailler en vrai professionnel donc la fédération vous donne les grandes lignes pour fonctionner comme cela.

Vous avez entendu parler tout à l'heure du « MERCURE » le 17 récompense des sportifs régionaux il est très difficile de trouver une bonne date qui convienne à tout le monde.

La semaine dernière j'ai voulu rassembler les 7 athlètes olympiques de la Haute Saône , les regrouper, ce n'a pas été facile les hauts niveaux étant encore à l'entraînement, étant donné que c'est eux la vitrine sportive du département , eux qui ont fait rayonner la Haute-Saône, le national, qui ont portés le maillot comme vos équipes de tir ont su le porter et au moins quand la Marseillaise est chantée ils savent le faire, à l'encontre de certains ...qui à part faire le « con » à l'extérieur et détériorer l'image de la France. Ce que je vois moi, c'est des gens responsables qui mouillent le maillot qui font honneur à la France et chanter la Marseillaise ce n'est pas une vilaine chose est c'est l'amour de la patrie (applaudissements). Je ne citerais pas la discipline. Enfin trêve de plaisanterie, je trouve ça inadmissible et peu reluisant au plan national et de beaux guignols à l'échelon international. Ce n'est pas le cas de toutes les disciplines,

voilà ce que je voulais vous dire, merci de votre invitation, rechargez les accus et bonne continuation et bonne fêtes de fin d'année. Merci.

Monsieur AYALA se voit remettre la médaille de la Ligue par Monsieur KELLER. (Vifs applaudissements dans la salle).

IX.RAPPORT SPORTIF par le responsable C G S

Monsieur PACHECO présente le bilan de la saison écoulée.

Rapport en annexe

X. INTERVENTION DU RESPONSABLE FORMATION

Monsieur SUIF présente le bilan de la Commission Détection Formation pour la saison écoulée. Il commente les documents et le bilan réalisé et exprime sa satisfaction pour l'assiduité des tireurs participant aux stages.

Rapport en annexe

XI. QUESTIONS DIVERSES

Questions :

1°) Ne pensez-vous pas que d'avoir un peu de trésorerie en réserve, puisse influencer lors de demandes de subventions ?

2) Avis préalables informatisés.

Réponses apportées :

1°) **NON!** Après renseignement auprès des administrations. Elles préfèrent les sociétés solides, à celles qui viennent pleurer en fin d'année.

2°) Rappel : Seul le Président est habilité à faire les demandes, sous sa seule responsabilité. Nous attendons l'autorisation du Ministère de l'Intérieur

Monsieur VIEILLE-PETIT remercie les membres du comité et l'ensemble des participants et leur souhaite une excellente saison sportive.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 13h10

De tout ce qui précède, il a été dressé par le secrétaire, Monsieur Georges MOURAND en qualité de secrétaire de séance, le présent procès verbal qui a été signé par le président et le secrétaire.

Le 10 décembre 2010

Le Président,

Le Secrétaire général,

Jean VIEILLE-PETIT

Georges MOURAND